

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1143^e séance, tenue le mardi 22 mars 2022, à 14 heures, par vidéoconférence

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M^{me} Louise Béliveau ; les présidents des sous-commissions de la Commission des études : la vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, M^{me} Sylvie Normandeau, la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, M^{me} Julie Carrier, la vice-rectrice adjointe à la recherche, M^{me} Lucie Parent, le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, M. Tony Leroux ; les doyens : M^{me} France Houle, M^{me} Lyne Lalonde, M^{me} Nathalie Fernando, M^{me} Pascale Lefrançois, M^{me} Sylvie Dubois, M^{me} Christine Théorêt, M. Michel Janosz, M. Carl-Ardy Dubois, M. Raphaël Fischler ; le représentant de l'École HEC Montréal : M. François Bellavance ; la représentante de l'École Polytechnique Montréal : M^{me} Delphine Périé-Curnier ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : M. Jesús Vázquez-Abad, M^{me} Josée Dubois, M^{me} Sophie Parent, M^{me} Line Castonguay, M^{me} Françoise Guay ; les membres diplômés : M. Guy Gibeau ; les étudiants : M^{me} Kétura Daméus, M^{me} Catherine Dionne, M. Alexandre Sauvé-Lacoursière, M. Hadrien Chénier-Marais ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M. Martin Caillé ; les observateurs : M^{me} Marie-Claude Binette, M^{me} Michèle Glémaud, M^{me} Diane Sauvé (en l'absence de M^{me} Stéphanie Gagnon), M^{me} Pierrette Gaudreau

INVITÉS : pour la délibération CE-1143-5.1 : de la Faculté de médecine vétérinaire : M^{me} Marie-Claude Bélanger, vice-doyenne aux affaires cliniques et à la formation professionnelle, et M^{me} Isabelle Daneau, adjointe à la vice-doyenne, Vice-décanat aux affaires académiques et étudiantes ; pour la délibération CE-1143-5.2 : de la Faculté de médecine : M^{me} Julie Gosselin, vice-doyenne aux sciences de la santé, et M^{me} Julie Lavoie, directrice de l'École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique ; pour la délibération CE-1143-5.3, de l'École Polytechnique Montréal : M^{me} Nora Boulahia Cuppens, et M. Frédéric Cuppens, professeurs titulaires au Département de génie informatique et génie logiciel ; pour la délibération CE-1143-6.1, de la Faculté des arts et des sciences : M. Jean-François Masson, professeur titulaire au Département de chimie ; pour la délibération CE-1143-6.2, de la Faculté des arts et des sciences : M. Michael Eberle Sinatra, professeur titulaire au Département de littératures et de langues du monde

ABSENTS : le recteur, M. Daniel Jutras ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M^{me} Marie-Josée Hébert ; le vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques, M. Jean-François Gaudreault-DesBiens ; les doyens : M. Frédéric Bouchard, M. Patrick Cossette, M. Michel Carrier, M. Langis Michaud ; un représentant de l'École Polytechnique Montréal : M. Yves Boudreault ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M^{me} Bérengère Houzé, M^{me} France Filon ; les membres diplômés : M. Sylvain Dubé ; des observateurs : M^{me} Stéphanie Gagnon, M. Jean-Paul Loyer

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M^{me} Louise Béliveau

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : M^{me} Danielle Salvail

CE-1143-1 ORDRE DU JOUR

Le projet inscrit au point 5.2 sera traité après 15 heures. L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1142^e séance tenue le 22 février 2022
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
 - 4.1. Calendriers des séances de la Commission des études
 - Calendrier des séances pour l'année 2022-2023
 - Calendrier des séances pour l'année 2023-2024 (provisoire)
5. Rapport de la Sous-commission des études supérieures
 - 5.1 Faculté de médecine vétérinaire — Département de sciences cliniques
 - Modification au programme de Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire, option Sciences cliniques vétérinaires (2-590-1-3)
 - 5.2 Faculté de médecine — École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique
 - Modification au programme de Maîtrise en kinésiologie (2-352-1-0)
 - Modification au programme de DESS en kinésiologie (2-352-1-1)
 - Modification au microprogramme de deuxième cycle en kinésiologie (2-352-6-0)

- 5.3 École Polytechnique Montréal
Département de génie informatique et génie logiciel
 - Modification au programme de Maîtrise professionnelle (ou DESS) modulaire en génie informatique
- 5.4 École HEC Montréal
 - Programme de Maîtrise ès sciences en gestion (M. Sc.) : modification au répertoire de cours, et modification afférente à la structure des spécialisations
 - Création d'un programme de Maîtrise en gestion, spécialisation *Financial Engineering—Supervised Project* (3263)
 - Création d'un programme de Maîtrise en gestion, Secteurs privé et public—Cheminement projet supervisé (3420)
 - Modification au programme de DESS en gestion, Secteurs privé et public (5420)
 - Programme de Diplôme d'études supérieures (DES) : modification au répertoire de cours
 - Création d'un programme de DESS en gestion, option Marketing, Médias et Marques (5970)
 - Modification au programme de DESS en gestion—Commerce électronique (6270)
 - Modification au programme *Master of Management in International Art Management* (8001)
6. Rapport de la Sous-commission du premier cycle
 - 6.1. Faculté des arts et des sciences – Département de chimie
 - Modification au programme de Baccalauréat spécialisé en chimie (1-060-1-0)
 - 6.2. Faculté des arts et des sciences – Département de littératures et de langues du monde
 - Création d'un programme de Mineure en humanités numériques (1-163-4-1)
 - 6.3. École HEC Montréal
Programmes de Certificat et Microprogrammes
 - Modification à la banque de cours
 - Création de programmes : Certificat et Microprogramme en gestion des opérations dans les entreprises de services ; Certificat et Microprogramme multidisciplinaire en gestion ; Microprogramme en planification financière personnelle
 - Modification aux programmes et microprogrammes : Cheminement en gestion de la cybersécurité (B.Gest) ; Certificat en développement durable ; Certificat en affaires internationales ; Certificat en entrepreneuriat et création d'entreprise ; Microprogramme en création d'entreprise ; Certificat en gestion de l'innovation ; Microprogramme en innovation et créativité ; Certificat en analyse de la sécurité de l'information et des systèmes ; Microprogramme en logistique
 - 6.4. École HEC Montréal
 - Modification au programme de Baccalauréat en administration des affaires – BAA
7. Processus institutionnel d'évaluation des programmes d'études – Plans d'action facultaires
 - 7.1. Faculté des arts et des sciences
 - Plan d'action pour les programmes en criminologie
 - 7.2. Faculté des arts et des sciences
 - Plan d'action pour les programmes de premier cycle en sciences de la communication
8. Affaires diverses
- 9.. Prochaine séance régulière
- 10.. Clôture de la séance

CE-1143-2 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1142^e SÉANCE

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1142^e séance tenue le 22 février 2022, tel que présenté.

CE-1143-3 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1141^e séance. Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, en fait la présentation.

CE-1143-4 INFORMATION ET QUESTIONS

La présidente, Mme Louise Béliveau, présente les sujets inscrits à ce point.

CE-1143-4.1 Calendriers des séances de la Commission des études

- Calendrier pour l'année 2022-2023
 - Calendrier pour l'année 2023-2024 (provisoire)
-
- 2022-0033-1143-003, 2022-0033-1143-004

La Commission reçoit les calendriers proposés pour ses séances, pour les années 2022-2023 et 2023-2024 (provisoire), pour adoption.

On rappelle qu'un calendrier provisoire avait été adopté pour l'année 2022-2023 au mois de mars de l'année dernière (CE-1133-4.1, 16 mars 2021), mais des modifications ayant été apportées au calendrier des corps universitaires, un nouveau document a été transmis pour ce calendrier. Pour l'année 2023-2024, un calendrier provisoire est proposé, et sera confirmé au printemps prochain.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le calendrier de ses séances pour l'année 2022-2023, conformément au document 2022-A0033-1143-003, et adopte le calendrier (provisoire) de ses séances pour l'année 2023-2024, conformément au document 2022-A0033-1143-004.

CE-1143-4.2 Nouveau plan stratégique de recherche

Ce midi avait lieu le lancement du nouveau plan stratégique de recherche. Le plan d'action *Recherche, découverte, création, innovation 2022-27* est disponible sur le site du Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation.

CE-1143-4.3 Bureau du registraire — Statistiques officielles : nouvelle présentation du site

La parole est donnée à la registraire, Mme Marie-Claude Binette, pour la présentation, par écran partagé, de la nouvelle structure de présentation des statistiques officielles sur le site du Bureau du registraire (données, par périodes annuelles, sur les inscriptions et la diplomation à l'Université de Montréal et ses écoles affiliées). L'information est facilement accessible. Le lien vers la page des statistiques officielles sera transmis aux membres.

CE-1143-4.4 Situation épidémiologique

Le suivi se poursuit sur les mesures mises en place. Des mesures relatives au port du masque de procédure ou du couvre-visage seront annoncées prochainement par le gouvernement. Lorsque cette information sera disponible, l'Université définira ses décisions en conséquence.

CE-1143-4.5 Mouvements étudiants

Considérant les mouvements de revendication observés ces derniers temps (gratuité scolaire ; coût des études ; changements climatiques), des éléments d'information portent sur les actions envisagées par des associations étudiantes de l'Université. Sur un nombre approximatif de 80 associations étudiantes, environ 20 associations ont tenu un vote de grève, et environ dix associations se seraient prononcées en faveur de la tenue de grèves. Des votes sur la levée des cours seront tenus prochainement (les 22 et 25 mars, et les 1^{er} et 8 avril). Selon le cas, les votes se prononceront sur la tenue de grèves selon une durée limitée, ou de grèves générales illimitées. Des lignes de piquetage ont été tenues à l'entrée de certaines salles de cours, et certaines prestations de cours n'ont pas été données.

Dans de telles situations, les consignes habituelles s'appliquent (le cours est donné si les conditions pédagogiques pour ce faire sont réunies). Un suivi sera effectué sur ces situations. Des éléments sont portés à l'attention des représentants étudiants siégeant à la Commission, sur le fait de s'assurer que les modalités des votes de grève ont été appliquées selon les règles prévues (respect du quorum, etc.). Dans ce cadre, on invite les associations et les facultés à communiquer des rappels sur l'importance de respecter les règles dont elles se sont doté. Une information porte sur le fait que, pour les étudiants qui occupent un emploi à l'Université, les activités de grève ne concernent pas les prestations de travail. À ce jour, aucun vote de grève n'a été tenu par les étudiants des deux écoles affiliées, ni par les étudiants de l'AGÉEFEP. On prend note de remarques des représentants étudiants sur l'importance de maintenir des modalités de communication entre les associations et les directions des facultés et de l'Université, dans le respect des décisions prises de part et d'autre. Les situations problématiques observées peuvent être signalées à la FAÉCUM.

CE-1143-5 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

La vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Mme Julie Carrier, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 5.1 à 5.4.

La doyenne de la Faculté de médecine vétérinaire, Mme Christine Théorêt, présente le projet inscrit au point 5.1. Pour cette présentation, la Commission reçoit Mme Marie-Claude Bélanger, vice-doyenne aux affaires cliniques et à la formation professionnelle, et Mme Isabelle Daneau, adjointe au Vice-décanat aux affaires académiques et étudiantes de la Faculté.

Pour la présentation des projets inscrits au point 5.2, la Commission reçoit, de la Faculté de médecine, Mme Julie Gosselin, vice-doyenne aux sciences de la santé, et Mme Julie Lavoie, directrice de l'École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique.

La représentante de l'École Polytechnique Montréal à la Commission, Mme Delphine Périé-Curnier, présente le projet inscrit au point 5.3. Pour cette présentation, la Commission reçoit Mme Nora Boulahia Cuppens et M. Frédéric Cuppens, professeurs titulaires au Département de génie informatique et génie logiciel de l'École.

Le représentant de l'École HEC Montréal à la Commission, M. François Bellavance, présente les projets inscrits au point 5.4.

CE-1143-5.1 Faculté de médecine vétérinaire — Département de sciences cliniques - Modification au programme de Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire, option Sciences cliniques vétérinaires (2-590-1-3) --- 2022-A0033-1143-985

La modification au programme de Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire, option Sciences cliniques vétérinaires propose principalement la création d'une nouvelle concentration *Gestion de la santé de la faune* (segment 01, 6 crédits obligatoires), accompagnée de la création de stages en santé de la faune (sigle MEV 6685, A à Y). L'établissement de cette nouvelle concentration permettra de favoriser le positionnement de la Faculté dans ce domaine présentant une forte portée sociale, de faciliter les collaborations avec les groupes et centres de recherche concernés (Centre québécois sur la santé des animaux sauvages—CQSAS ; Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique—GREZOSP), et de bonifier l'axe de recherche développé à la Faculté. Les crédits de l'option suivie selon la nouvelle concentration sont répartis selon 93 crédits de cours obligatoires, et 15 crédits de cours à option. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'hiver 2022. La présentation reporte au document 2022-A0033-1143-985.

Une remarque d'ordre général porte sur le suivi relatif aux avis ou suggestions de modifications ou d'ajustements figurant dans l'extrait du procès-verbal de la Sous-commission des études supérieures qui accompagne les documents de présentation des projets de programmes d'études supérieures. On explique que le suivi est effectué auprès des facultés, et que, s'il y a lieu, les ajustements sont apportés en prévision de la transmission des projets à la Commission des études.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire, option Sciences cliniques vétérinaires (2-590-1-3) —comportant la création de la concentration *Gestion de la santé de la faune*—, au Département de sciences cliniques de la Faculté de médecine vétérinaire, conformément au document 2022-A0033-1143-985.

- CE-1143-5.2 Faculté de médecine — École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique
- Modification au programme de Maîtrise en kinésiologie (2-352-1-0)
 - Modification au programme de DESS en kinésiologie (2-352-1-1)
 - Modification au Microprogramme de deuxième cycle en kinésiologie (2-352-6-0)
- 2022-A0033-1143-987, 2022-A0033-1143-988, 2022-A0033-1143-989

La modification au programme de Maîtrise en kinésiologie porte principalement sur les contenus de formation et la structure, afin de mieux distinguer ce programme du programme de Maîtrise en sciences de l'activité physique (maîtrise de recherche), notamment, en définissant des objectifs, perspectives et approches spécifiques à la kinésiologie, ainsi qu'au rôle du kinésologue, en adaptant les contenus de formation à la réalité des diverses interventions attendues de celui-ci par la profession. En lien avec cette approche, les ajustements apportés aux cours à option permettront de mieux cibler les cours à choisir en fonction de l'option suivie. Des aménagements sont apportés à la structure, afin de définir un cheminement par cohorte, et afin de favoriser l'acquisition d'une expérience en recherche, et de faciliter ainsi la poursuite des études au programme de Doctorat ; également, on établit un segment de tronc commun à toutes les options (segment 01). Des ajustements sont apportés à la répartition des cours obligatoires, afin de bien distinguer les cheminements proposés. Des ajustements afférents sont apportés au règlement du programme. La structure du programme modifié comporte 45 crédits ; pour chacune des quatre options du programme, les crédits sont répartis selon 27 crédits de cours obligatoires et 18 crédits de cours à option. Le programme est suivi selon la modalité de stage (pouvant comporter des crédits attribués à la réalisation d'un travail dirigé). Dans le cadre de la modification proposée, quatre nouveaux cours sont créés (un cours de sigle HEC et trois cours de sigle KIN pour des stages). La modification au programme de DESS et au Microprogramme correspondants porte sur des ajustements de concordance avec la modification au programme de Maîtrise. L'implantation des programmes modifiés est prévue au trimestre d'automne 2022. La présentation porte aux documents 2022-A0033-1143-987 à 989.

En réponse à une question présentée sur les cours provenant d'autres facultés, on indique que les vérifications d'usage ont été complétées ou sont en cours.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, à l'École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique de la Faculté de médecine :

- la modification au programme de Maîtrise en kinésiologie (2-352-1-0), conformément au document 2022-A0033-1143-987,
- la modification au programme de DESS en kinésiologie (2-352-1-1), conformément au document 2022-A0033-1143-988,
- la modification au Microprogramme de deuxième cycle en kinésiologie (2-352-6-0), conformément au document 2022-A0033-1143-989.

- CE-1143-5.3 École Polytechnique Montréal — Département de génie informatique et génie logiciel
- Modification au programme de Maîtrise professionnelle (ou DESS) modulaire en génie informatique : création d'une option *Cybersécurité*
2022-A0033-1143-990
-

La proposition d'une option *Cybersécurité* dans le cadre du programme de Maîtrise professionnelle (ou de DESS) modulaire en génie informatique se pose en regard de la nécessité de structurer des offres de formation de niveau universitaire, et de répondre à une demande accrue de formation dans ce domaine, en lien avec les besoins de recrutement, importants et reconnus, des organismes publics, à but non lucratifs, industriels ou privés, afin de contrer le phénomène des cybermenaces, en constante augmentation. L'option proposée vise l'acquisition des connaissances et des compétences reconnues dans le domaine de la cybersécurité, dans le cadre d'une structure formation définie selon deux parcours distincts : le parcours *Spécialiste cyberdéfense* (orienté vers des aspects plus techniques, tels que l'investigation numérique, la détection d'intrusions, etc.), et le parcours *Stratège* (orienté vers une approche de gestion opérationnelle [gestion de crise cyber, normes et réglementations, développement de logiciel de sécurité, etc.]). Conçue en collaboration avec des compagnies et organisations à but non lucratif (Groupement Desjardins ; Deloitte ; Groupe Rhéa ; Cybereco), le programme suivi selon cette option est structuré selon trois modules (dont un module de base comportant 9 crédits de cours obligatoires). Dix nouveaux cours sont créés en lien avec l'établissement de la nouvelle option (sigles INF et LOG). L'implantation de l'option est prévue au trimestre d'automne 2022. La présentation reportée au document 2022-A0033-1143-990.

En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur la participation des organismes et entreprises partenaires (contribution à des cours, activités pratiques, conférences, etc.), sur la possibilité de collaborations avec des facultés ou départements de l'Université de Montréal (dont l'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences), pour des contenus de formation pluridisciplinaire, et sur les modalités d'admission et d'évaluation du dossier (l'option pourrait s'inscrire dans un parcours de formation continue, de spécialisation, ou permettre la poursuite des études au programme de Maîtrise).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Maîtrise professionnelle (ou DESS) modulaire en génie informatique —comportant la création de l'option *Cybersécurité*—, au Département de génie informatique et génie logiciel de l'École Polytechnique Montréal, conformément au document 2022-A0033-1143-990.

- CE-1143-5.4 École HEC Montréal
- Programme de Maîtrise ès sciences en gestion (M. Sc.) : modification au répertoire de cours, et modification afférente à la structure des spécialisations
 - Création d'un programme de Maîtrise en gestion, spécialisation *Financial Engineering—Supervised Project* (3263)
 - Création d'un programme de Maîtrise en gestion, Secteurs privé et public—Cheminement projet supervisé (3420)
 - Modification au programme de DESS en gestion, Secteurs privé et public (5420)
 - Programme de Diplôme d'études supérieures (DES) : modification au répertoire de cours
 - Création d'un programme de DESS en gestion, option Marketing, Médias et Marques (5970)
 - Modification au programme de DESS en gestion—Commerce électronique (6270)
 - Modification au programme *Master of Management in International Art Management* (8001)
2022-A0033-1143-991, 2022-A0033-1143-992, 2022-A0033-1143-993, 2022-A0033-1143-994, 2022 A0033-1143-995, 2022-A0033-1143-996, 2022-A0033-1143 997

Les projets mentionnés en rubrique portent, respectivement, sur la modification et l'enrichissement du répertoire de cours du programme de Maîtrise ès sciences en gestion et du programme de Diplôme d'études supérieures (documents 2022-A0033-1143-991 et 2022-A0033-1143-994), donnant lieu à des modifications afférentes à la structure des spécialisations de ces programmes ; sur l'établissement de la version anglaise de la spécialisation *Ingénierie financière*

selon un cheminement avec projet supervisé (s'ajoutant au cheminement avec mémoire, déjà existant), soit la spécialisation *Financial Engineering—Supervised Project*, comportant 39 crédits de cours obligatoires (dont 24 crédits de la spécialisation) et 6 crédits de cours au choix (document 2022-A0033-1143-992) ; l'établissement de l'option *Secteurs privés et publics* selon la modalité de cheminement *Projet supervisé* au programme de Maîtrise en gestion (le programme suivi selon cette option comportera 33 crédits de cours et d'activités obligatoires, un minimum de 9 crédits de cours au choix, et un maximum de 3 crédits de cours au choix), et la modification afférente à l'option correspondante du programme de DESS en gestion (document 2022-A0033-1143-993) ; la création d'un programme de DESS en gestion, option Marketing, Médias et Marques (comportant 24 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours au choix, et indiquant la création de sept nouveaux cours de sigles MARK et ETHI), lequel remplacera le programme de DESS en gestion—Communication, Marketing et Marque, et proposera des approches pédagogiques et des contenus de formation actualisés en fonction de l'évolution des univers médiatiques, des audiences et des nouvelles sources d'influence dans ce domaine ; la modification à la structure du programme de DESS en gestion—Commerce électronique, afin d'arrimer celle-ci à la structure du programme correspondant de Maîtrise (document 2022-A0033-1143-996) ; la modification au répertoire de cours du programme *Master of Management in International Art Management*, notamment, par le retrait d'un cours aboli, et par la création du cours 46443A—*Topics in International Arts Marketing / Thèmes en marketing international dans les arts* (document 2022-A0033-1143-997). L'implantation de l'ensemble des modifications est prévue au trimestre d'automne 2022, à l'exception de la modification au programme *Master of Management in International Art Management*, prévue au trimestre d'hiver 2022.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, l'École HEC Montréal :

- Programme de Maîtrise ès sciences en gestion (M. Sc.) : modification au répertoire de cours, et modification afférente à la structure des spécialisations, conformément au document 2022-A0033-1143-991,
- Création d'un programme de Maîtrise en gestion, spécialisation *Financial Engineering—Supervised Project* (3263), conformément au document 2022-A0033-1143-992,
- Création d'un programme de Maîtrise en gestion, Secteurs privé et public—Cheminement projet supervisé (3420), conformément au document 2022-A0033-1143-993,
- Modification au programme de DESS en gestion, Secteurs privé et public (5420), conformément au document 2022-A0033-1143-993,
- Programme de Diplôme d'études supérieures (DES) : modification au répertoire de cours, conformément au document 2022-A0033-1143-994,
- Création d'un programme de DESS en gestion, option Marketing, Médias et Marques (5970), conformément au document 2022-A0033-1143-995,
- Modification au programme de DESS en gestion—Commerce électronique (6270), conformément au document 2022-A0033-1143-996,
- Modification au programme *Master of Management in International Art Management* (8001), conformément au document 2022-A0033-1143-997.

CE-1143-6 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DU PREMIER CYCLE

La vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 6.1 à 6.4.

La vice-doyenne aux études de premier cycle et aux stratégies numériques de la Faculté des arts et des sciences, Mme Sophie Parent, présente les projets inscrits aux points 6.1 et 6.2. Pour ces présentations, la Commission reçoit M. Jean-François Masson, professeur titulaire au Département de chimie (point 6.1), et M. Michael Eberle Sinatra, professeur titulaire au Département de littératures et de langues du monde.

Le représentant de l'École HEC Montréal à la Commission, M. François Bellavance, présente les projets inscrits aux points 6.3 et 6.4.

CE-1143-6.1 Faculté des arts et des sciences – Département de chimie
- Modification au programme de Baccalauréat spécialisé en chimie (1-060-1-0)

2022-A0033-1143-998, 998.1

La modification au programme de Baccalauréat spécialisé en chimie porte principalement sur des aménagements aux cours de stage, afin de définir des modalités qui tiennent compte des caractéristiques des différents types de stage (stages dans les laboratoires de recherche du Département, au trimestre d'été [temps plein] ou en cours de trimestre [temps partiel] ; stages en entreprise privée ou dans des laboratoires gouvernementaux durant l'été [temps plein]), et qui considèrent des critères d'évaluation qui soient adaptés au type de stage suivi, notamment, afin de corriger certaines disparités observées dans les modalités des stages (les stages à temps partiel suivis en cours de trimestre d'automne et d'hiver requièrent un minimum de 120 heures en laboratoire [non rémunérées], alors que les stages d'été sont d'une durée minimale de 14 semaines et comportent une rémunération à partir des fonds de recherche des professeurs), et dans les modalités d'évaluation des stages et des rapports de stage (enjeux de confidentialité et activités de contrôle de qualité pour les stages réalisés en industrie et dans les laboratoires gouvernementaux ; teneur plus élevée des évaluations pour les stages de recherche réalisés à temps plein en laboratoires académiques). Actuellement, les cours de stages CHM 3551 et CHM 3552 (Stage appliqué ou projet de recherche 1 et 2) sont utilisés indistinctement pour les trois types de stages. Il est donc proposé de modifier l'intitulé et la description de ces deux cours (soit les nouveaux titres CHM 3551—*Projet de recherche 1*, et CHM 3552—*Projet de recherche 2*), et de les réserver pour les stages de recherche réalisés dans un laboratoire universitaire pendant l'été. Parallèlement, on propose la création de quatre nouveaux sigles de stage, soit les cours CHM 3553—*Stage appliqué 1* et CHM 3554—*Stage appliqué 2*, pour les stages effectués en cours de trimestre d'automne et d'hiver (comportant des modalités d'évaluation différentes de celles des cours CHM 3551 et CHM 3552), et les cours CHM 3555—*Stage industriel 1* et CHM 3556—*Stage industriel 2*, pour les stages se déroulant ailleurs que dans un laboratoire universitaire (comportant des modalités d'évaluation adaptées à la nature de ces stages non universitaires). Ces nouvelles modalités permettront d'améliorer la visibilité des stages dans les parcours de formation, et de rendre compte des diverses formules disponibles. Des modifications afférentes sont apportées à la structure et au règlement du programme. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'été 2022. La présentation reportée au document 2022-A0033-1143-998.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Baccalauréat spécialisé en chimie (1-060-1-0), au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2022-A0033-1143-998.

CE-1143-6.2 Faculté des arts et des sciences – Département de littératures et de langues du monde
- Création d'un programme de Mineure en humanités numériques (1-163-4-1)

2022-A0033-1143-999, 999.1

La création d'un programme de Mineure en humanités numériques se pose dans le contexte de l'importance grandissante de cette thématique, —notamment, dans les secteurs des arts et lettres et des sciences humaines—, des besoins de formation qui découlent de cet essor (plus particulièrement, de la formation en littératie numérique, nécessitant l'acquisition de compétences théoriques et techniques, dont l'utilisation d'outils technologiques analytiques), du développement envisagé d'offres de formation en humanités numériques au premier cycle, en continuité avec les développements amorcés aux cycles supérieurs (dont l'option Humanités numériques du programme de Doctorat en littérature et le programme de DESS en édition numérique, ainsi que le développement de microprogrammes de deuxième cycle en édition numérique et en humanités numériques, et le développement éventuel, au premier cycle, d'un programme de baccalauréat par cumul avec appellation), et de la présence de nombreuses expertises en humanités numériques à la Faculté (notamment, en lien avec les expertises et les axes de recherche du Centre de recherche interuniversitaire sur les humanités numériques). Comportant 30 crédits répartis selon 9 crédits de

cours obligatoires (bloc 70A—*Théories et fondements*), 18 crédits de cours à option (blocs 70B—*Ateliers techniques*, de 3 à 9 cr.), et 70C—*Compléments disciplinaires*, de 9 à 15 cr.) et 3 crédits de cours au choix (bloc 70Z), le programme de Mineure proposé vise l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques des technologies des humanités numériques, dans une perspective critique et analytique des défis découlant des liens entre les technologies et les disciplines concernées. L'établissement du Microprogramme donne lieu à la création de 12 nouveaux cours de sigle HNU (dont 9 cours d'ateliers techniques, lesquels seront double siglés de niveau 6000 des programmes de cycles supérieurs déjà existants). Les critères d'admission au Microprogramme exigeront d'avoir complété 30 crédits de niveau universitaire de premier cycle. L'implantation du microprogramme est prévue au trimestre d'automne 2022. La présentation reportée au document 2022-A0033-1143-999.

En réponse à des questions présentées, des précisions portent sur l'exigence d'avoir complété 30 crédits universitaires pour l'admission au programme (définie, notamment, en raison du niveau des laboratoires), et sur la possibilité que des cours du programme soient accessibles à des étudiants libres.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un programme de Mineure en humanités numériques (1-163-4-1), au Département de littératures et de langues du monde de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2022-A0033-1143-999.

CE-1143-6.3 École HEC Montréal
Programmes de Certificat et Microprogrammes

- Modification à la banque de cours
- Création de programmes : Certificat et Microprogramme en gestion des opérations dans les entreprises de services ; Certificat et Microprogramme multidisciplinaire en gestion ; Microprogramme en planification financière personnelle
- Modification aux programmes et microprogrammes : Cheminement en gestion de la cybersécurité (B.Gest) ; Certificat en développement durable ; Certificat en affaires internationales ; Certificat en entrepreneuriat et création d'entreprise ; Microprogramme en création d'entreprise ; Certificat en gestion de l'innovation ; Microprogramme en innovation et créativité ; Certificat en analyse de la sécurité de l'information et des systèmes ; Microprogramme en logistique

2022-A0033-1143-001, 001.1

La modification aux programmes de Certificat et aux Microprogrammes de l'École HEC porte sur la banque de cours (notamment, la création de trois nouveaux cours sur des contenus en planification, en décroissance soutenable et en entrepreneuriat), et sur la modification à la structure de certains programmes et microprogrammes (cheminement en gestion de la cybersécurité du programme de B.Gest [substitution de certificats, à la suite d'une refonte des programmes de Certificat en cybersécurité de l'École Polytechnique] ; Certificat en développement durable ; Certificat en affaires internationales ; Certificat en entrepreneuriat et création d'entreprise ; Microprogramme en création d'entreprise ; Certificat en gestion de l'innovation ; Microprogramme en innovation et créativité ; Certificat en analyse de la sécurité de l'information et des systèmes ; Microprogramme en logistique), principalement par l'ajout de cours ou de nouveaux cours créés à la structure des programmes. Le projet propose également la création de certificats et de microprogrammes : Certificat et Microprogramme en gestion des opérations dans les entreprises de services (définition de programmes répondant à un besoin du marché et de formation dans ce domaine) ; Certificat et Microprogramme multidisciplinaire en gestion (permettant de définir une formation universitaire adaptée à des besoins professionnels et personnels spécifiques) ; Microprogramme en planification financière personnelle (associé au programme de Certificat déjà existant). L'implantation des programmes modifiés et des nouveaux programmes est prévue au trimestre d'automne 2022. La présentation reportée au document 2022-A0033-1143-001.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification aux programmes de Certificat et aux Microprogrammes, à l'École HEC Montréal, conformément au document 2022-A0033-1143-001 :

- modification à la banque de cours,
- création de programmes : Certificat et Microprogramme en gestion des opérations dans les entreprises de services ; Certificat et Microprogramme multidisciplinaire en gestion ; Microprogramme en planification financière personnelle,
- modification aux programmes et microprogrammes : Cheminement en gestion de la cybersécurité (B.Gest) ; Certificat en développement durable ; Certificat en affaires internationales ; Certificat en entrepreneuriat et création d'entreprise ; Microprogramme en création d'entreprise ; Certificat en gestion de l'innovation ; Microprogramme en innovation et créativité ; Certificat en analyse de la sécurité de l'information et des systèmes ; Microprogramme en logistique.

CE-1143-6.4 École HEC Montréal
- Modification au programme de Baccalauréat en administration des affaires – BAA
2022-A0033-1143-002, 002.1

La modification au programme de Baccalauréat en administration des affaires—BAA propose principalement la création de trois nouveaux cours, soit la création de deux sigles afin de créditer des activités de projets individuels pouvant être insérées au parcours de formation (en cours à option), et la création d'un cours sur des contenus en intelligence artificielle dans les organisations (TECH 207XX). Une modification est apportée à la structure des spécialisations *Analyse d'affaires—Technologies de l'information* (option pure et option mixte) et *Intelligence d'affaires*, afin d'y intégrer le nouveau cours créé. La modification au répertoire de cours porte sur des ajustements aux sigles ou aux titres de cinq cours, et à l'actualisation des plans de cours. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2022. La présentation reporte au document 2022-A0033-1143-002.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Baccalauréat en administration des affaires — BAA, à l'École HEC Montréal, conformément au document 2022-A0033-1143-002.

CE-1143-7 PROCESSUS INSTITUTIONNEL D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES — PLANS D'ACTION FACULTAIRES

Le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, M. Tony Leroux, et la vice-doyenne aux études de premier cycle et aux stratégies numériques de la Faculté des arts et des sciences, Mme Sophie Parent, présentent les projets inscrits aux points 7.1 et 7.2.

CE-1143-7.1 Faculté des arts et des sciences
- Plan d'action pour les programmes en criminologie
2022-A0033-1143-005, 2022-A0033-1143-005.1

Le processus d'évaluation des programmes en criminologie de la Faculté des arts et des sciences (École de criminologie) a regroupé cinq programmes de premier cycle et cinq programmes du deuxième cycle des études supérieures, énumérés dans le document de présentation. Les points forts identifiés pour l'ensemble des programmes ont reconnu leur grande pertinence sociale, l'appréciation des stages, la reconnaissance des qualités et des compétences du corps enseignant, et le taux de placement élevé des diplômés. En regard des recommandations, une attention particulière a porté sur la réalisation d'analyses en vue de la définition de modalités d'intégration de composantes et de principes d'équité, de diversité et d'inclusion—EDI, fondés sur le plan d'action institutionnel pour l'équité et l'inclusion 2020-2023, dans une perspective qui rejoint tous les aspects des programmes,

tant constitutifs que périphériques (objectifs et contenus de formation, conditions d'admissibilité, modulation du contingentement, interactions auprès des groupes minoritaires, modalités de cheminement et d'encadrement dans les programmes et dans le parcours des études, etc.). D'autres objectifs et actions portent sur la cohérence du cheminement (communication de l'information, plans de cours, etc.) ; sur l'intégration, dans la formation, d'outils relatifs à l'identification des compétences recherchées dans les professions, et en lien avec la préparation au marché de l'emploi ; sur l'enrichissement des contenus de formation ; sur le développement de modalités et de lieux d'échanges. La présentation reportée au document 2022-A0033-1143-005 ; le document 2022-A0033-1143-005.1 présente le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes.

Le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, M. Tony Leroux, souligne que l'on vise de plus en plus à intégrer la dimension EDI au processus d'évaluation des programmes.

En réponse à une question présentée, des précisions sont apportées sur les éléments qui seront considérés dans la redéfinition de critères d'admission qui soient pertinents en regard des compétences recherchées pour exercer la profession de criminologue, et dans la définition de profils de compétence qui soient variés.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Plan d'action de la Faculté des arts et des sciences pour les programmes en criminologie, conformément au document 2022-A0033-1143-005.

CE-1143-7.2 Faculté des arts et des sciences

- Plan d'action pour les programmes de premier cycle en sciences de la communication
2022-A0033-1143-006, 2022-A0033-1143-006.1

Le processus d'évaluation des programmes de premier cycle en sciences de la communication a porté sur les programmes de Baccalauréat spécialisé, de Majeure et de Mineure. Les points forts identifiés pour l'ensemble de ces programmes ont fait ressortir leur pertinence dans le contexte québécois et francophone et leur grande attractivité, la qualité de la structure et des contenus des programmes ainsi que des approches d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation, la compétence et le dévouement du corps professoral et des personnels de gestion, et la qualité du taux de diplomation et de la préparation à la poursuite des études aux cycles supérieurs. En regard des différents constats, des recommandations ont porté sur l'amélioration de la présentation des programmes, afin de rendre plus visibles la complémentarité de leurs composantes, leurs débouchés et leur profil unique, ainsi que leurs composantes de formation pratique ; sur l'intégration de l'ensemble du corps professoral et enseignant aux activités de discussion pédagogiques (incluant une plus grande intégration des chargés de cours du Département et la définition de modalités de pairage) ; sur la définition de solutions afin de permettre un plus grand accès aux laboratoires et aux stages. En raison de la vétusté du pavillon Marie-Victorin, des problèmes relatifs à la qualité des espaces ont été signalés ; un suivi sera effectué en collaboration avec les directions concernées. La présentation reportée au document 2022-A0033-1143-006 ; le document 2022-A0033-1143-006.1 présente le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes.

L'action 1 définie à page 5 du Plan d'action portant sur le retrait de mentions dans Synchro, la registraire, Mme Marie-Claude Binette, mentionne que des solutions peuvent être envisagées et que des discussions se poursuivent sur ce sujet.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Plan d'action de la Faculté des arts et des sciences pour les programmes de premier cycle en science de la communication, conformément au document 2022-A0033-1143-006.

CE-1143-8 AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1143-9 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance prévue au calendrier aura lieu le mardi 19 avril 2022, à 14 heures.

CE-1143-10 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 heures 40.

Adopté à l'unanimité, tel que présenté, le 19 avril 2022 – délibération CE-1144-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Louise Béliveau

Alexandre Chabot